

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2098

présenté par
M. Dive

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Rédiger ainsi l'intitulé du titre I^{er} :

« Favoriser une utilisation optimale et raisonnée des produits phytosanitaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à recentrer l'intitulé du titre I^{er} sur son contenu qui a fait l'objet de nombreuses modifications depuis le début de l'examen de cette proposition de loi.